

Préavis No 6/2019

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 7 mai 2019
*Greffe_0134 + 0190_Préavis édités + Rapport de
gestion_mun*

Gestion et comptes 2018

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du Conseil communal de Château-d'Oex du 13 octobre 2014 (art. 91) ;

la municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation ainsi que les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2018.

TABLE DES MATIERES

Conseil Communal	4
<i>Séances du Conseil communal</i>	
<i>Votations-Elections</i>	
Municipalité	6
<i>Répartition des dicastères</i>	
<i>Séances de municipalité</i>	
<i>Visite préfectorale</i>	
<i>Rencontres intermunicipalités</i>	
<i>Séances des Syndics, Préfet et Députés du PE</i>	
<i>Conférence des Syndics de la Riviera</i>	
<i>Réceptions diverses</i>	
Administration	15
<i>Secrétariat municipal</i>	
Administration générale	16
<i>Personnel communal</i>	
<i>Archives communales</i>	
<i>Naturalisations</i>	
Pays-d'Enhaut Région	20
Culture	22
<i>Espace Ballon</i>	
<i>Cinéma</i>	
<i>Centre de Culture et de Loisirs du Pays-d'Enhaut</i>	
Tourisme	24
<i>Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut</i>	
<i>Communauté d'Intérêt Touristique des Alpes Vaudoises</i>	
<i>Communauté d'intérêt touristique des Alpes Vaudoises (CITAV)</i>	
<i>EMPD4</i>	
<i>Projet Nouvel Hôtel Roc et Neige</i>	
Transports publics	28
<i>Télé-Château-d'Oex SA</i>	
<i>Parc d'apprentissage – Etape II Jardin d'Oex Neiges</i>	
<i>Cartes journalières</i>	
Finances	30
<i>Résultat</i>	
<i>Attribution aux fonds de réserve</i>	
<i>Prélèvements aux fonds de réserve</i>	
<i>Amortissements supplémentaires et transfert de patrimoine</i>	
<i>Comptabilisation des péréquations</i>	
<i>Les investissements</i>	
<i>L'endettement</i>	
<i>Le bilan</i>	
<i>Dépassements de crédits</i>	
Domaines et bâtiments	33
<i>Divers Terrains</i>	
<i>Bâtiments</i>	
Travaux	34
<i>Service technique et urbanisme</i>	

Gestion et comptes 2018

Instruction publique et cultes	35
<i>Administration des écoles</i>	
Temples et Cultes	36
Sécurité publique	36
<i>Manifestations</i>	
<i>Notification des commandements de payer</i>	
<i>Travaux sur la route du Mont</i>	
<i>Amendes d'ordre et ordonnances pénales</i>	
<i>Contrôle des habitants et bureau des étrangers</i>	
Instances de sécurité	38
<i>Service de Défense Incendie et de Secours du Pays-d'Enhaut (SDISPE)</i>	
<i>Colonne de secours du Pays-d'Enhaut</i>	
<i>Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut</i>	
Service social	41
<i>Association Régionale de l'Action Sociale Aigle – Pays-d'Enhaut (ARASAPE)</i>	
<i>Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE)</i>	
<i>Pôle Santé du Pays-d'Enhaut</i>	
<i>Intégration des étrangers</i>	
Conclusions	42

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2018

1. ADMINISTRATION

AUTORITES

CONSEIL COMMUNAL

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 7 séances ordinaires, soit les :

15 février
15 mars
3 mai
23 juin
13 septembre
1er novembre
8 décembre.

La municipalité a porté à l'ordre du jour de ces séances les objets suivants :

Séance du 15 février

- Demande de crédit pour la réfection de la route communale du Mont, secteur « Les Brayes », suite à un glissement de terrain

Par ailleurs, la municipalité a fait une information relative aux dégâts causés par la tempête Eleanor des 3, 4 et 5 janvier 2018.

Séance du 15 mars

- Demande de crédit pour le remplacement et la pose d'équipements techniques à la Piscine du Berceau
- Demande de crédit pour la réfection du chemin public de Vieille Combe
- Demande de crédit pour les forfaits de raccordements au réseau de chauffage à distance de divers bâtiments, propriétés de la commune ainsi que pour les transformations des chaufferies existantes.

Séance du 3 mai

- Demande de crédit pour la réactualisation du projet de PPA « En Glacière »
- Demande de crédit pour le démantèlement du télésiège Gérignoz – Tête des Mourriaux
- Demande de crédit pour la création d'une unité d'accueil pour écoliers
- Demande de crédit pour la reprise d'une partie de l'inventaire et divers travaux d'entretien à l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex, bâtiment propriété communale.

Séance du 23 juin

- Gestion et Comptes communaux 2017
- Demande de crédit pour divers travaux de sécurité dans les cours d'eau suite aux intempéries des tempêtes Eleanor et Evi de janvier 2018
- Demande de crédit pour divers travaux d'entretiens routiers suite aux intempéries des tempêtes Eleanor et Evi de janvier 2018
- Demande d'autorisation pour la vente d'une partie de la parcelle communale RF No 395, située au lieu-dit « Le Pré d'Embas », à la Société Rock & Snow SA, Château-d'Oex.

Une communication sur la répartition des dicastères de juillet 2018 à juin 2021 a été faite, ceci suite à la fin de mandat de M. Charles-André Ramseier, en qualité de syndic.

Une réponse a été donnée à l'interpellation concernant le rapport des trois Communes du Pays-d'Enhaut sur l'avenir des infrastructures touristiques.

Il a également été procédé :

- à la nomination du Bureau - Période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019
- à l'élection de la Commission de gestion-finances - Période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

A l'issue de cette séance, un apéritif dînatoire a été servi à l'Espace Ballon dans le but de marquer la fin du mandat de syndicat de M. Charles-André Ramseier.

Séance du 13 septembre

- Demande de crédit complémentaire Préavis No 05/2014 « Assainissement de la fosse et de la fumièrre du chalet d'alpage communal des Coullaytes » - local WC-douche
- Demande d'autorisation pour la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Société Romande Energie Services SA, sur une partie de la parcelle communale RF No 395, située au lieu-dit « Le Pré d'Embas »
- Demande d'autorisation de transfert des actifs repris par la commune de la Société Remontées Mécaniques Château-d'Oex SA (RMC SA) au patrimoine administratif
- Demande d'autorisation pour la vente du capital-actions de la Société Télé – Château-d'Oex SA
- Demande d'autorisation pour la vente des installations de remontées mécaniques de La Brayé
- Demande d'autorisation pour la vente du restaurant sommital de La Brayé
- Arrêté communal d'imposition pour les années 2019 et 2020.

Séance du 1er novembre

- Demande de crédit pour les phases 3 et 4 des travaux de remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et de réfection routière, secteurs «Les Bossons», «L'Etambeau» et «La Palaz»
- Demande de participation financière au crédit d'étude de la phase II du projet Expérience Ballon de la Fondation de l'Espace Ballon
- Demande de crédit pour l'aménagement de casiers dans le bâtiment du Collège de Château-d'Oex et pour l'aménagement de places de jeux dans les cours d'école du Pavillon primaire et du Collège de Château-d'Oex
- Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière ».

Séance du 8 décembre

- Budget communal 2019
- Modification du règlement communal de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.

Cette séance a été suivie du traditionnel repas qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex.

La municipalité remercie vivement les membres du Conseil communal et de la commission gestion-finances pour leur important travail et leur précieuse collaboration.

Votations - Elections

- *Votation cantonale du 04 mars 2018 :*
 1. Pour le remboursement des soins dentaires
- *Votations fédérales du 10 juin 2018 :*
 1. Initiative Monnaie pleine
 2. Loi fédérale sur les jeux d'argent
- *Election complémentaire tacite à la Municipalité du 10 juin 2018*
- *Election tacite du Syndic du 08 juillet 2018*
- *Votations fédérales du 23 septembre 2018 :*
 1. Voies cyclables et chemins et sentiers pédestres
 2. Initiative pour des aliments équitables
 3. Initiative pour la souveraineté alimentaire
- *Votations fédérales du 25 novembre 2018 :*
 1. Initiative pour les vaches à cornes
 2. Initiative pour l'autodétermination
 3. Base légale pour la surveillance des assurés

MUNICIPALITE

L'année 2018 a été marquée par un renouvellement des autorités au 1^{er} juillet, ceci suite à la démission de M. Charles-André Ramseier, syndic. Mme Nicole Schnegg a été élue tacitement au sein de la municipalité, suite de quoi M. Eric Grandjean, municipal, a été élu tacitement au poste de syndic.

Répartition des dicastères

La séance de répartition des dicastères pour la législature 2016 – 2021, période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021, a eu lieu le 12 juin :

1. Administration générale - Tourisme - Sports - Communication

GRANDJEAN Eric

Remplaçant : Jaquillard François

10. Autorités - 11. Administration - 16. Tourisme - 17. Sport

Relations extérieures - Information et communication multi médias – Réceptions et manifestations - Archives - Registre civique - Naturalisations et bourgeoisies - Votations et élections - Organe Régional de Conduite du Pays-d'Enhaut - Office du tourisme - Taxe de séjour - Fonds FET-PE - Tourisme local et régional - Utilisation Centre sportif - Terrain des sports - Stands et cibleries – Complexe Piscine-camping - Espace Nordique des Alpes Vaudoises - Remontées mécaniques de Château-d'Oex et environs.

2. Finances - Ressources humaines

JAQUILLARD François
Remplaçant : Grandjean Eric

13. Ressources humaines - 19. Informatique et télécommunications - 20. Comptabilité générale, caisse et contentieux - 21. Impôts - 22. Service financier - 23. Amortissements et réserves non ventilées - 24. Assurances

Ressources humaines – Promotion et développement économique de la commune (fonds FER-PE) Groupement d'Initiative des Moulins - Groupement des Intérêts de La Lécherette - Avenir de L'Etivaz - Associations des Commerces - Informatique et télécommunications - Assurances choses.

3. Aménagement du territoire - Bâtiments et terrains non agricoles

DAENZER Christian
Remplaçant : Henchoz Stéphane

31. Terrains - 34. Gérances (patrimoine financier) - **35. Bâtiments** (patrimoine administratif) - **41. Service technique et urbanisme**

Lotissement des Granges - Zone artisanale des Ouges - Bâtiments communaux - Appartements communaux en location - Police des constructions – Urbanisme - Aménagement du territoire – Hôpital – Centre artisanal du Pays-d'Enhaut (CAPE).

4. Travaux - Equipements - Espaces publics - Cours d'eau

SCHNEGG Nicole
Remplaçant : Fatio Eric

43. Routes et voirie - 46. Réseau égouts et épuration - 47. Cours d'eau et rives – 81. Distribution de l'eau

Réseau routier - Déneigement - Syndicats AF – Entretien parkings – Eclairage public - Réseaux d'eaux usées et d'eaux claires - STEPS - Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) - Cours d'eau Carte des dangers – Distribution de l'eau (confréries).

5. Petite enfance - Ecoles – Jeunesse – Cohésion sociale

FATIO Eric
Remplaçante : Rossier Mary-Josée

50. Association scolaire intercommunale du P.-E (ASIPE). - 54. Parascolaire 70. ARASAPE 71. Aide sociale 72. Prévoyance sociale - 73. Santé publique 76. Accueil de la petite enfance Enseignement et formation - Orientation professionnelle – Ecole de musique - ARASAPE (RAS et AAS) - ASANTE SANA – Pôle Santé – Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE) – Jeunesse - Maison Pour Tous.

6. Culture – Sécurité publique

ROSSIER Mary-Josée

Remplaçante : Schnegg Nicole

15. Affaires culturelles et loisirs – 58. Temples et cultes - 60. Sécurité publique - 62. Contrôle des habitants et bureau des étrangers - 63. Police sanitaire et vétérinaire - 64. Service des inhumations - 65. Défense contre l'incendie et de secours - 66. Protection civile - 68. Affaires militaires

Alliance Culturelle Obersimmental – Saanenland - Pays-d'Enhaut - Centre de Culture et de Loisirs du Pays-d'Enhaut (CCL) - Utilisation Cinéma Eden – Espace Ballon – Association Montagne et Culture au Pays-d'Enhaut - Utilisation des bâtiments culturels - Bibliothèque - Union des Sociétés Locales du Pays-d'Enhaut (USL) – Sécurité publique - Contrôle des habitants et bureau des étrangers - Police sanitaire et vétérinaire – Cimetières – Temple et Cultes - Signalisation sécurité publique et touristique – Protection civile – Service de Défense contre l'Incendie et de Secours du PE (SDISPE) - Affaires de mobilisation - Approvisionnement économique.

7. Domaines agricoles - Forêts - Déchets - Transports publics et mobilité - Energies - Développement durable – Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut

HENCHOZ Stéphane

Remplaçant : Daenzer Christian

18 Transports publics et mobilité 32. Forêts et pâturages - 44. Parcs et jardins - 45. Ordures ménagères - 67. Abattoir

Groupement forestier du Pays-d'Enhaut - Bâtiments et terrains agricoles - Téléphériques d'alpages - Parcs et jardins - Gestion des déchets – DéchPE - Abattoir des Ouges – Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut - Sentiers pédestres et touristiques - Aménagement décoratif des villages - La Pontia.

Séances de municipalité

La municipalité a tenu, dans le courant de l'année, 43 séances, à savoir :

- 29 ordinaires (le mardi matin)
- 9 journalières (le mardi tout le jour). Ces séances permettent notamment de traiter de sujets nécessitant plus de temps
- 1 spéciale suite aux intempéries dues à la tempête Eleanor des 3, 4 et 5 janvier 2018
- 2 extraordinaires concernant la Société Télé-Château-d'Oex SA
- 1 séance pour la répartition des dicastères – Législature 2016 – 2021 - pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021
- 1 spéciale pour la visite annuelle de la commune par M. Roland Berdoz, Préfet.

Visite préfectorale

La traditionnelle visite annuelle de la commune a été effectuée par M. Roland Berdoz, Préfet du District Riviera – Pays-d'Enhaut, en date du 2 novembre 2018. En première partie, il a procédé à l'inspection de l'administration, en présence de M. Fred-Paulin Gétaz et Mme Myriam Stucki Tinouch, respectivement président et secrétaire du Conseil communal, et de Mme Eliane Morier, secrétaire municipale. A cette occasion, il a été traité des éléments suivants :

➤ Conseil communal :

- M. Fred-Paulin Gétaz
 - Conseil communal : bons débats. Tout se passe bien.
 - Assermentation de nouveaux conseillers communaux : le parti UDC ne dispose plus que d'un vienne-ensuite.
 - Bonnes relations avec la municipalité et le secrétariat municipal.
 - Une délégation du bureau du Conseil communal et de la municipalité étudie un projet d'extranet pour les conseillers communaux avec mise en œuvre planifiée à mi-2019.

- M. le Préfet
 - Viennent-ensuite : lorsqu'un siège est vacant et que le parti ne dispose plus de viennent-ensuite, les signataires de la liste à laquelle appartenait le conseiller dont le siège est à repourvoir peuvent présenter une candidature à son remplacement, ceci dans un délai de 5 semaines. Un vienne-ensuite qui quitte la commune et revient pendant la même législature ne peut être élu au Conseil communal du fait que lors de son départ il a été rayé du rôle des électeurs. Il peut cependant se porter une nouvelle fois candidat par le biais d'une élection complémentaire.
 - Amendement : l'amendement ne peut se faire que sur les conclusions des préavis, sachant qu'il serait préférable de ne présenter qu'un objet par préavis.
 - Rédaction des procès-verbaux du Conseil communal. Il rappelle que ces procès-verbaux doivent relater les décisions et du moment qu'ils sont approuvés par le Conseil communal, il n'a pas d'autres remarques à formuler.

L'inspection s'est ensuite poursuivie, dès 09 h 30, en présence de la secrétaire municipale et en collaboration avec les différents services de l'administration. Les documents suivants ont été examinés par sondages :

- Les registres des procès-verbaux
 - de la municipalité
 - du conseil communal
 - des votations et élections
- Les registres :
 - civique (rôle des électeurs)
 - des inhumations
 - des permis temporaires
 - des commerçants
 - des citernes avec échéancier des prochaines révisions
 - des eaux (casier sanitaire)
- Le contrôle des habitants et bureau des étrangers
- L'onglet de la correspondance
- Les diverses réglementations communales
- La comptabilité de la commune
- Les archives communales
- La liste des délégations de pouvoir de signatures
- La liste des membres du Conseil communal à jour.

La visite continue ensuite, à 11 h 00, en présence des délégués municipaux et des chefs de service, à l'exception de M. Roland Oguey, excusé pour cause de maladie. Après les salutations d'usage, M. le Préfet informe la municipalité des éléments suivants :

- Administration communale : Tout s'est bien déroulé. Documents en ordre et bien archivés. Pour rappel, l'administration doit afficher au pilier public, une fois par année, un rapport d'analyse du casier sanitaire des eaux.
- Amendement du Conseil communal au préavis No 23/2018 « Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière » : il rappelle que seules les conclusions du préavis peuvent être amendées. Ces conclusions doivent être claires pour qu'elles puissent être comprises par les citoyennes et citoyens. De plus, il incite la municipalité à présenter un préavis par objet. Toutefois, si la municipalité, pour des raisons politiques, décide de présenter un préavis avec plusieurs objets, il est important de prévoir, dans les conclusions, une ligne pour chaque objet, notamment au niveau de l'octroi du crédit.
- Convention équarisseurs : réexamen de la convention à son article 8, ceci suite à la suppression des horaires d'ouverture du Centre collecteurs déchets carnés.
- Registre des entreprises : M. le Préfet prend acte que ce registre n'est plus tenu par l'administration suite à l'information du 17 février 2017 du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) relative à la désactivation de la base de données des entreprises « Pétale ». Il a conseillé à l'administration communale de prendre contact avec l'administration cantonale des impôts afin de connaître la suite donnée à ce registre.

Il est ensuite effectué un tour de table. Les diverses interventions de la municipalité sont résumées comme suit :

- Péréquation : La mise en vigueur de la loi sur la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III vaudoise) a suscité pas mal d'inquiétude à la municipalité, surtout dans l'attente d'une éventuelle compensation de la part du canton. La municipalité reste toutefois reconnaissante de la compensation décidée par le Grand Conseil à hauteur de 50 mio, sachant que pour notre commune cela représente la somme d'environ CHF 53'000.00.
M. le Préfet prend acte de cette remarque tout en rappelant que les décisions sont prises par le Grand Conseil et que les procédures sont longues.
- Excellentes relations avec le service cantonal de la santé publique au niveau du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut. La nouvelle directrice du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut a pris ses fonctions le 1^{er} novembre. L'objectif de ce pôle est de trouver des solutions cohérentes adaptées aux besoins de la population du Pays-d'Enhaut.
- Reconnaissance pour les subventions accordées par le canton dans le cadre des activités de la jeunesse.
M. le Préfet informe encore la municipalité que dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ 2020), les communes vont être contactées prochainement afin de mettre à disposition de l'organisation 2 élèves pour la journée cantonale du 19 septembre 2019.
- Bonnes relations avec les Services cantonaux de l'agriculture et de la viticulture et celui des forêts, de la faune et de la nature. Là également, la municipalité est reconnaissante des soutiens financiers du canton.
- La municipalité apprécie également, dans le cadre du fonctionnement de l'abattoir et du Centre d'équarrissage, la collaboration du Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires. M. Stéphane Henchoz, municipal, fait part du projet de séparer la partie équarrissage de l'abattoir et étudie la possibilité de créer un nouveau bâtiment à cet effet.
- Centrale des autorisations (CAMAC) : il semble que le programme informatique ne soit pas adapté pour des dossiers de construction de minime importance, notamment au niveau de la circulation des services.
M. le Préfet prend note sachant que s'il y a vraiment des erreurs, le programme informatique devra être adapté en fonction.

- Bonnes relations avec les divers services cantonaux. La nouvelle procédure relative à l'étude préliminaire de plans partiels d'affectation donne satisfaction. La première expérience montre que le délai de réponse a été plus court que celui prévu par la loi. Pour ce qui concerne les anciennes procédures, il faut maintenant 6 mois au Service cantonal du développement territorial (SDT) pour faire part de son rapport de consultation. Ce délai est trop long.
M. le Préfet précise à ce sujet que le SDT accuse un certain retard dans le traitement de ses dossiers. Ces retards sont essentiellement dus aux différentes modifications de législation.
- La municipalité étudie la mise en place d'une installation de vidéosurveillance pour la commune (déchèterie des Monnaires par exemple).
M. le Préfet conseille à la municipalité de prendre contact avec une commune qui a déjà installé ce genre de matériel.
- Conventions avec l'Association paroissiale catholique romaine du Pays-d'Enhaut et la Paroisse réformée du Pays-d'Enhaut : les Municipalités du Pays-d'Enhaut ont étudié un nouveau projet de convention. M. Eric Golaz, délégué du Conseil d'Etat aux Affaires religieuses, a apporté sa collaboration pour la convention avec l'Association paroissiale catholique romaine du Pays-d'Enhaut. Ces conventions devraient être signées pour la fin de l'année.
- Culture : le Conseil communal a accepté une participation financière communale pour l'étude de la phase II du projet Expérience Ballon de la Fondation de l'Espace Ballon. La demande aide à fonds perdu LADE-LPR va être déposée. Constat : pas toujours évident de savoir où s'arrête la culture et où commence le tourisme.
- Mme Nicole Schnegg, municipale, entrée en fonction au 1^{er} juillet, est reconnaissante de pouvoir s'appuyer sur la collaboration du service des travaux. Elle fait part du plaisir qu'elle a de découvrir le fonctionnement d'une commune. Là également, la municipalité remercie pour les subventions versées par le canton. Elle découvre que très souvent l'administration se crée du travail et qu'on perd le bon sens.
- Confrérie des eaux du Village de Château-d'Oex : poursuite de l'étude du projet de nouveau règlement avec pose de compteurs.
- Direction cantonale des systèmes d'information : des discussions sont en cours avec cette direction dans le but de régler la problématique des courriels, sachant que la commune bénéficie d'un accès commun à la fibre optique avec le canton.
- Finances communales et péréquation : le service de la bourse communale, n'a pratiquement plus de contact avec le Service cantonal du logement et des communes. Il traite plutôt avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV).
- Service immeubles, patrimoine et logistique – rapport amiante : M. Jean-Michel Isoz, adjoint au service des constructions et urbanisme relève que M. Yves Golay, du dit service est très exigeant et c'est très bien. Toutefois, M. Golay met du temps à répondre et freine considérablement la consultation des dossiers. Par ailleurs, il ne répond pas aux appels téléphoniques des mandataires ou de la commune et ne rappelle pas.
- La transition de mandat de syndic s'est très bien passée. M. Eric Grandjean, syndic à partir du 1^{er} juillet, remercie ses collègues de la municipalité pour la bonne ambiance et leur collaboration. Ses remerciements vont également aux chefs de service et collaborateurs communaux.
- Collaboration intercommunale : bonne collaboration avec les Syndics du Pays-d'Enhaut, du Saanenland et de la Riviera.
- Modification de la loi sur l'exercice des droits publics (LEDP) : M. le Préfet informe la municipalité qu'il participe à un groupe de travail chargé de présenter un projet de modification de dite loi.
- Conseil européen des Préfets : il est représenté dans ce conseil et relève que ce mandat est enrichissant.

- Fusion des communes : M. le Préfet en parle souvent et rappelle l'importance d'étudier ce projet.
- Conclusions : M. le Préfet rappelle qu'il est à disposition toute l'année. Il remercie les membres de la municipalité pour leur engagement. Il dit également être conscient que certaines décisions sont difficiles à prendre. Cependant et à ce jour, il n'a pas reçu de plainte relative au fonctionnement de la municipalité. Il relève également que Château-d'Oex n'est pas la seule commune à rencontrer des difficultés financières.

Rencontres intermunicipalités

Municipalités du District Riviera – Pays-d'Enhaut

Le 27 janvier, les Communes du Pays-d'Enhaut ont convié les Municipalités de la Riviera ainsi que différents services et personnalités à la traditionnelle journée récréative organisée dans le cadre du Festival International de Ballons (FIB) par la Commune de Château-d'Oex.

Municipalités du Pays-d'Enhaut, d'Ormont-Dessous et de Leysin

Il a été décidé de ne plus organiser d'office une rencontre annuelle entre les Municipalités du Pays-d'Enhaut, de Leysin et d'Ormont-Dessous. Chaque commune s'organiserait individuellement en fonction de ses besoins et des dossiers qu'elle aura en commun avec d'autres communes.

Municipalités du Pays-d'Enhaut et de Saanen

Selon le tournus mis en place, la Municipalité de Saanen a organisé la traditionnelle rencontre entre les Municipalités de Saanen et du Pays-d'Enhaut, laquelle a eu lieu le 30 octobre à Schönried. Cette séance a permis d'échanger sur différents sujets tels que :

- Signature de la convention « Sarine » au printemps par les Conseillers d'Etat vaudois et bernois, les Communes du Pays-d'Enhaut et du Saanenland, les Préfets des deux régions et les représentants des offices du tourisme. Ce nouvel outil permettra de favoriser les collaborations et le développement de projets
- Etude relative à la gratuité des transports publics à destination du Pays-d'Enhaut, Saanenland, Obersimmental en faveur des hôtes et indigènes
- Couverture médicale sur le Pays-d'Enhaut et le Saanenland
- Soutien du Canton de Vaud à la Société Sportzentrum Gstaad AG
- Révision de la convention relative à la mobilité des élèves des régions du Pays-d'Enhaut et du Saanenland
- Ouverture d'une classe bilingue.

Séances des Syndics, Préfet et Députés du Pays-d'Enhaut

Les Syndics du Pays-d'Enhaut ont tenu séances les 7 février, 13 juin, 3 octobre et 21 novembre afin de traiter de sujets concernant la région. Celles-ci ont été suivies de rencontres avec M. Roland Berdoz, préfet ainsi que Mme Céline Baux et M. Pierre François Mottier, députés. Les sujets suivants ont été traités, soit :

Syndics du Pays-d'Enhaut :

- Point de la situation suite aux intempéries de début janvier 2018
- Engagement de personnes astreintes à la protection civile et décompte des jours PCi
- Gratuité du parcage à proximité du Centre de protection civile de Château-d'Oex pour les astreints PCi en service
- Rapatriement de la statue Auguste Piccard à l'Espace Ballon
- Etude d'une collaboration intercommunale en rapport aux futurs départs à la retraite des cadres communaux
- Répartition des frais liés au départ de M. François Margot au sein de Pays-d'Enhaut Région
- Réponses du groupe de travail « Remontées mécaniques » à un courrier de Télé-Château-d'Oex SA
- Mise sur pied d'un projet d'hôpital intercantonal Obersimmental – Saanenland – Pays-d'Enhaut à Saanen
- Participation financière à l'apéritif de l'assemblée générale de l'Association vaudoise des agents d'assurances sociales du 4 mai 2018 à Château-d'Oex
- Maintien ou non de la séance intermunicipalités Pays-d'Enhaut, Leysin et Ormont-Dessous
- Répartition des frais et organisation de l'apéritif offert aux civilistes engagés par l'Association Parc Naturel Régional Gruyère Pays-d'Enhaut dans le cadre de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes
- Limitation du poids maximal sur les routes communales
- Participation financière des communes au vin d'honneur lors de l'assemblée générale de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud à Château-d'Oex en 2019
- Journée officielle de la Fête des Vignerons 2019
- Représentation du Pays-d'Enhaut au sein du Conseil consultatif de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud
- Casiers judiciaires « S » des employés communaux
- Participation financière des communes à la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV)
- Gratuité des transports publics à destination du Pays-d'Enhaut, Saanenland, Obersimmental en faveur des hôtes et indigènes
- Participation financière à la 36^{ème} Fête des musiques gruériennes 2019 « Les Airs d'Enhaut »
- Participation financière au 150^{ème} anniversaire de La Montagnarde
- Outil informatique pour la perception de la taxe de séjour
- Modification du Règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires
- Poursuite de la collaboration des Communes du Pays-d'Enhaut avec la CITAV
- Remplacement de M. Stéphane Henchoz, municipal, au sein du Conseil des régions du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
- Journée officielle de la Fête des Vignerons
- Journée officielle du Festival International de Ballons
- Harmonisation de la procédure de naturalisation entre les 3 Communes du Pays-d'Enhaut
- Demande d'augmentation des subventions communales par la Bibliothèque du Pays-d'Enhaut
- Soutien au projet « Eclats de voix »
- Service de taxi au Pays-d'Enhaut
- Soutien au Pôle santé du Pays-d'Enhaut
- Départ de Mme Martine Henchoz du comité de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut

Gestion et comptes 2018

- Renouveau partenariat « Fromage de l'Etivaz AOP » avec le Centre mondial du cyclisme
- Abonnement au Journal du Pays-d'Enhaut aux nouvelles et nouveaux citoyennes et citoyens du Pays-d'Enhaut
- Nouvelle application Alertswiss pour les systèmes d'application Android et iOS
- Emoluments du Contrôle des habitants
- Demande de soutien financier adressée aux Communes du Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut par la Société Coopérative de l'Abattoir Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut – Ormonts.

Syndics, Préfet et Députés du Pays-d'Enhaut :

- Pôle santé du Pays-d'Enhaut
- Projet cantonal des zones de tranquillité au Pays-d'Enhaut
- Nouvelle Loi sur la procédure de naturalisation
- Application du Règlement sur les loteries, tombolas et lotos
- Procédure en cas de vente sur inscription et livraison de bouteilles de vin lors de manifestations
- Exposé des motifs et projet de loi modifiant la partie aménagement du territoire de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985
- Impact de l'entrée en vigueur de la RIE III pour les communes
- Situation financière de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut
- Fusion de Pays-d'Enhaut Région et de Pays-d'Enhaut Tourisme
- Fusion des communes
- CAMAC : Frais pour dossiers de minime importance
- Agenda des séances 2019
- Nouvelles procédures en matière de vidéosurveillance pour les communes
- Modification des art. 2a et 2b de la Loi sur les communes
- Refus, par le Grand Conseil, de la motion demandant le plafonnement des déductions fiscales pour les déplacements au prix de l'abonnement général
- Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut.

Conférence des Syndics de la Riviera (CSD)

La CSD a tenu séance à 7 reprises. La Commune de Château-d'Oex y est conviée en tant qu'invitée. M. Charles-André Ramseier, syndic sortant, y a pris part 4 fois avant d'être remplacé par M. Eric Grandjean, syndic dès le 1^{er} juillet 2018.

Réceptions diversesJeunes citoyens

La journée consacrée aux jeunes citoyens du Pays-d'Enhaut atteignant leur majorité civique a été organisée par la Commune de Rossinière.

Personnel des services de l'Etat

La traditionnelle rencontre avec le personnel des services de l'Etat de Vaud, organisée annuellement par tournus entre les Communes du Pays-d'Enhaut, a eu lieu le 8 novembre à Rougemont. Elle permet de resserrer les liens entre les différents services qui maintiennent d'excellents contacts.

Résidents secondaires et hôtes

Comme de coutume, les autorités de Château-d'Oex et Pays-d'Enhaut Tourisme ont invité les résidents secondaires et hôtes à une soirée le 27 décembre pour les remercier de leur fidélité à la région, selon le programme suivant :

- Accueil par la municipalité et Pays-d'Enhaut Tourisme à l'Espace Ballon
- Concert offert par la municipalité, en collaboration avec l'Association des Orgues du Temple de Château-d'Oex dans le cadre du Gstaad New Year Music Festival, organisé par Mme Caroline Murat.

Nonagénaires

En 2018, la municipalité a eu l'occasion de présenter ses vœux aux 9 nonagénaires suivants :

- M. Daniel Zulauff
- M. Jean-Pierre Schulé
- Mme Gladys Martin-Mottier
- Mme Flora Cisco
- Mme Colette Saugy
- M. Willy Chabloz
- Mme Emma Genton
- Mme Denise Henchoz
- Mme Simone Rod.

De plus, la municipalité a également invité tous ces jubilaires à un après-midi récréatif en les conviant au Restaurant « Le Chalet », rencontre toujours fort appréciée.

Associations caritatives

Depuis 2011, la municipalité transmet ses vœux de fin d'année sur papier ordinaire permettant, par l'économie ainsi réalisée, le versement d'un don de CHF 500.00 à une association caritative du Pays-d'Enhaut.

ADMINISTRATIONSECRETARIAT MUNICIPAL

La secrétaire municipale a participé aux diverses rencontres des secrétaires municipaux du District Riviera – Pays-d'Enhaut. Ces rencontres, réduites au nombre de trois par année, sont très intéressantes et permettent un échange d'expériences et de connaissances.

Evolution du personnel

1997	4,0 ETP	4 personnes	2013	4,2 ETP	6 personnes
2000	3,8 ETP	5 personnes	2014	4,0 ETP	5 personnes
2002	3,7 ETP	5 personnes	2015	4,0 ETP	5 personnes
2003	4,0 ETP	4 personnes	2016	4,0 ETP	6 personnes
2005	3,6 ETP	4 personnes	2017	4,0 ETP	6 personnes
2007	3,9 ETP	5 personnes	2018	4,0 ETP	6 personnes
2011	3,6 ETP	5 personnes			
2012	3,7 ETP	6 personnes.			

On peut constater qu'en l'espace d'une vingtaine d'années, le nombre d'ETP est resté stable, ceci malgré le nombre grandissant de dossiers parfois complexes à traiter. Par ailleurs, sur les 4 ETP précités depuis 2016, 0,4 ETP représentant 1 personne sont attribués à du secrétariat municipal au service des travaux.

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

Les mutations enregistrées au sein du personnel communal sont les suivantes :

Engagements

Bertholet Méline, apprentie employée de commerce (sur 2 ans)
Kalbfuss Mathilde, apprentie employée de commerce (sur 3 ans)
Krembs Mireille, employée spécialisée à l'administration à 100 %
Vuilleumier Luc, employé polyvalent au service des travaux à 100 %

Retraite

Néant

Départs

Aebi Lisa, apprentie employée de commerce
Batista Gomes Teixeira Batista Américo, employé auxiliaire au déneigement (durée déterminée)
Combremont Denis, employé auxiliaire à l'abattoir intercommunal des Ouges
De Félice Jeanne, apprentie employée de commerce
Tonetti Nathanaël, employé auxiliaire au déneigement (durée déterminée)
Yersin Nathalie, employée à l'administration et secrétaire adjointe à 100 %.

Jubilaires

10 ans d'activité Isoz Jean-Michel, adjoint au service des constructions et urbanisme
 Schafer Bernard, employé polyvalent au service des travaux.

Situation du personnel communal au 31 décembre 2018

	Temps complet	Temps partiel	A l'heure
Secrétariat municipal			
Secrétariat municipal	2 ETP	1 (0,5 ETP)	
Contrôle des habitants		2 (0,9 ETP)	
Total	2 ETP	3 (1,4 ETP)	
Bourse communale			
Total	1 (ETP)	2 (1,4 ETP)	
	1 (ETP)	2 (1,4 ETP)	
Police municipale			
Total	1 (ETP)	1 (0,2 ETP)	
	1 (ETP)	1 (0,2 ETP)	
Service travaux et technique			
Administratif et technique	3 (ETP)	1 (0,4 ETP)	
Travaux	9 (ETP)		
STEP	3 (ETP)		
Conciergerie	4 (ETP)		8
Tourisme	1 (ETP)		
Equarrissage			3
Total	20 (ETP)	1 (0,4 ETP)	11
TOTAL GENERAL	24 (ETP)	7 (3,4) ETP)	11

Formation des apprenti-e-s

La Commune de Château-d'Oex poursuit son engagement de longue date en tant qu'entreprise formatrice. En règle générale, elle engage un-e apprenti-e employé-e de commerce chaque année. La durée de formation jusqu'à l'obtention du CFC (Certificat fédéral de capacité) est, en principe, de 3 ans, quelle que soit l'option choisie (formation de base, élargie ou maturité intégrée), laquelle peut toutefois être réalisée en 2 ans si l'apprenti-e est au bénéfice d'un diplôme de formation supérieure.

La Municipalité a décidé d'engager, au 1^{er} août 2018 Mlle Mathilde Kalbfuss en tant qu'apprentie employée de commerce en 3 ans et Mlle Méline Bertholet en tant qu'apprentie employée de commerce en 2 ans. Mlle Bertholet est en possession d'un CFC de gestionnaire en commerce de détail.

La Commune de Château-d'Oex est également active dans le cadre du projet LIFT, lequel vise à sensibiliser les jeunes dès la 9^{ème} année scolaire et à les aider à trouver des perspectives positives pour le passage de l'école obligatoire au monde du travail. Cependant en 2018, en raison d'un manque de disponibilités du service et de l'engagement d'une nouvelle collaboratrice en remplacement de Mme Nathalie Yersin, employée à l'administration et adjointe à la secrétaire municipale, la Municipalité a choisi de ne pas prendre de stagiaire.

Commission du personnel

La municipalité a décidé, en date du 10 octobre 2017, d'abolir la commission du personnel avec mise en place du processus suivant :

- les requêtes du personnel sont transmises au chef de service concerné ou au municipal responsable du dicastère des ressources humaines (RH) ;
- les chefs de service transmettent ces requêtes, avec rapport à l'appui, au municipal RH, avec copie au responsable RH ;
- le municipal RH transmet ensuite les requêtes à la municipalité avec rapport à l'appui ;
- prévoir, à un rythme régulier, une séance « RH » réunissant le municipal en charge du dicastère et les chefs de service ;
- solliciter les municipaux dans le but de prévoir des rencontres plus fréquentes avec le personnel : responsable M. François Jaquillard, municipal et responsable du dicastère (RH).

Broche du personnel ou repas de fin d'année

Sous forme de tournus, le personnel est convié respectivement à un repas de fin d'année ou à une broche familiale. Pour cet exercice, il était prévu, le 1^{er} septembre 2018, une broche au Chalet d'alpage de Lavaux. Cependant, pour des raisons météorologiques, cette réception, qui regroupe également le personnel retraité, a dû être déplacée à la Landi.

Partie officielle du personnel

Les employés communaux ont été convoqués afin de prendre part à la traditionnelle séance officielle du personnel tenue le 14 décembre 2018. Il a été traité des sujets suivants :

- Présentation succincte du budget 2019
- Politique salariale 2019
- Plan de prévoyance 2019 – CIP
- Arrivées – départs – retraites
- Jubilaires.

La municipalité remercie tout particulièrement l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement tout au long de l'année au service de la collectivité publique.

Archives communales

1. Gestion de l'information (plan de classement « GID »)

Le nouveau plan de classement « GID » (issu des travaux de gestion intégrée des documents), mis en œuvre le 1^{er} janvier 2017 dans l'arborescence du système de fichiers et dans les dossiers (suspendus ou classeurs) des différents services, a continué de fonctionner en 2018. Des mises à jour de différentes séries ont été apportées en février.

Formation de Mme Mireille Krembs, nouvelle répondante GID.

2. Conservation intermédiaire et évaluation archivistique (dossiers de 2017)

En février 2018, Docuteam dans le cadre de son intervention annuelle dans les locaux de l'administration, a identifié avec le personnel les dossiers clos encore présents dans les bureaux. Les dossiers clos de 2017 ont été intégrés à l'inventaire des archives intermédiaires comme les années précédentes.

À l'occasion du passage de l'archiviste dans les locaux de l'administration, un rappel de la recherche sur la plateforme en ligne docuteam webgate a également été réalisé.

3. Traitement des archives définitives

En 2018, des dossiers d'archives intermédiaires ont été évalués, décrits et reconditionnés. En plus de cette tâche annuelle, plusieurs ensembles sont apparus et ont également été traités et intégrés aux archives définitives.

En novembre 2017, les conditions climatiques dans les locaux du greffe et les deux nouvelles pièces avaient été mesurées : ces mesures ont été renouvelées sur une journée en avril 2018. Les températures et l'humidité ont été mesurées dans le local de la Protection civile A et dans les caves, où il semblait faire plus chaud que dans les archives du Greffe et les locaux de la Protection civile. Comme en 2017, rien d'inquiétant n'a été décelé et elles se sont révélées comprises dans les valeurs réalistes recommandées.

En février puis en avril 2018, l'archiviste n'a toujours pas constaté la présence de poissons d'argent dans les archives de la Commune. La situation étant à surveiller, une vérification similaire continuera à être faite lors des prochains passages de l'archiviste.

4. Recherches en archives

Les recherches historiques, sur place, sont toujours assurées, dès le 1^{er} janvier 2014, par M. Philippe Randin, ancien municipal, qui a remplacé M. André Jacot.

Docuteam a toutefois soutenu à distance et sur demande les services de l'administration dans trois recherches d'archives.

Naturalisations

La commission municipale de naturalisation, composée de MM. Eric Grandjean, syndic et Eric Fatio, municipal, ainsi que Mme Mary-Josée Rossier, municipale, s'est réunie à sept fois. Elle a soumis à l'approbation de la municipalité l'octroi de différentes demandes de bourgeoisie de la Commune de Château-d'Oex, ceci sous réserve de la décision du Service cantonal de la population, secteur naturalisation.

	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Nombre de dossiers	4	7	7	7	7
Nombre d'adultes	6	8	8	5	8
Nombre d'enfants	1	4	5	4	2

Suite à la nouvelle loi cantonale du 19 décembre 2017 sur le droit de cité vaudois, de nouvelles directives pour la procédure de naturalisation ont été mises en place par le Canton de Vaud.

Dorénavant les différentes phases de traitement par les autorités sont :

- Le (la) requérant(e) introduit sa demande auprès du SPOP par voie électronique.
- Le SPOP débute le rapport d'enquête. L'autorité cantonale examine :
 - Années de résidence
 - Permis C valable
 - Connaissances linguistiques
 - Aucune aide sociale
 - Casier judiciaire – VOSTRA.
- La Commune de résidence :
 - 1. Examine:
 - Familiarisation avec les conditions de vie en Suisse
 - Test de connaissances élémentaires. Ce test comprend 48 questions relatives à la confédération, au canton et à la commune. Il a été établi par la Commission de naturalisation.
 - Participation à la vie sociale et culturelle
 - Respect de l'ordre public
 - Etc.
 - 2. Octroie la bourgeoisie si toutes les conditions sont remplies.
- Le Canton de Vaud finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.
- La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.
- Assermentation devant le Conseil d'Etat vaudois et acquisition de la nationalité suisse
- Fin de la procédure

Pays-d'Enhaut Région (PER)

Pays-d'Enhaut Région est l'une des 10 associations régionales de développement économique reconnues par le canton. La stratégie régionale 2018 – 2022, basée sur les résultats d'un atelier participatif qui s'est déroulé en mars 2017, a été validée en octobre 2017 par les Municipalités du Pays-d'Enhaut et par le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du canton de Vaud en janvier 2018. Elle définit les priorités de la région selon 3 axes : territoire et population, économie, gouvernance.

Le comité, en tant qu'organe exécutif, est composé de représentants des 3 communes du Pays-d'Enhaut et de représentants de l'économie locale. A ce titre, la Commune de Château-d'Oex est représentée par MM. Charles-André Ramseier, syndic (jusqu'à fin juin 2018), Eric Grandjean, syndic (dès juillet 2018) et François Jaquillard, municipal. En 2018, le comité a siégé à 7 reprises durant lesquelles il s'est prononcé sur les diverses aides au financement, a statué sur les projets présentés par le secrétariat régional et a décidé du suivi à donner aux diverses sollicitations externes.

Pays-d'Enhaut Région est financée par des subventions cantonale, communales ainsi que par les cotisations de ses membres, au nombre de 171 à fin 2018. Les 3 communes du Pays-d'Enhaut ont versé une contribution de CHF 15.00 par habitant pour assurer le bon fonctionnement des activités en 2018.

Les activités des commissions (état fin 2018) :

La **commission tourisme** (8 membres) a pour missions la préparation du plan d'action de l'office du tourisme régional ; le suivi et soutien du travail du responsable de l'office du tourisme régional ; les relations publiques et coordination en lien avec le tourisme en général ; la préparation des préavis du Fonds d'équipement touristique (FET) ; la préparation des préavis des demandes d'aides financières de la politique régionale ou d'appui au développement économique liés au tourisme.

La Commune de Château-d'Oex est représentée par M. Eric Grandjean, syndic.

La **commission économie** (6 membres) assure le suivi et la promotion des tâches générales de guichet d'entreprises au sens défini en accord avec le Département cantonal de l'économie et la coordination avec les autres régions vaudoises ; la préparation des préavis relatifs aux Fonds d'encouragement à l'économie régionale (FER) et le suivi et soutien du travail du responsable de l'unité de développement régional.

La **commission qualité de vie** (11 membres) assure une veille concernant l'attractivité du territoire pour les habitants et les résidents secondaires notamment en matière de culture, de santé, de jeunesse et de sport. Elle agit également au niveau de la promotion des relations et de la coordination en lien avec le milieu associatif et les organisations publiques et para publiques dans les domaines ayant une incidence sur la qualité de vie de la région.

M. Eric Fatio, municipal de Château-d'Oex, en assure la présidence.

A noter que le **comité d'organisation du Passeport vacances** (5 personnes) s'organise de manière autonome et se réfère à la commission qualité de vie.

La **commission Pays-d'Enhaut Produits Authentiques** réunit les 16 producteurs affiliés à la marque régionale et l'office du tourisme. Elle propose des modifications du règlement de la marque Pays-d'Enhaut Produits Authentiques et veille à l'application de ce dernier. En outre, elle participe à la définition des actions de promotion de la marque.

La gouvernance régionale

La **CITAV** (Communauté d'Intérêt Touristique des Alpes Vaudoises), regroupe 9 communes des Alpes vaudoises, les 3 plateformes de promotion touristique et les 2 organismes régionaux de développement économique. M. Eric Grandjean, syndic, représente la Commune de Château-d'Oex au sein du comité CITAV et les trois Communes du Pays-d'Enhaut au sein du bureau CITAV.

Unir **Pays-d'Enhaut Région et Pays-d'Enhaut Tourisme**, tel est le projet sur lequel travaille un comité de pilotage lancé en décembre 2017. Les membres des 2 associations seront amenés à se prononcer sur cette fusion le 21 mars 2019. Ce projet présente l'avantage d'une gouvernance unique au niveau stratégique comme opérationnel, un meilleur suivi des projets et une vision globale des stratégies à adopter. M. Eric Grandjean, syndic, y représente la Commune de Château-d'Oex.

Soutiens financiers LADE/LPR

En 2018, le canton a rendu 53 décisions LADE/LPR à fonds perdu pour des projets régionaux. Ces aides totalisent CHF 3'848'352.00. 6 projets du Pays-d'Enhaut ont en bénéficié, ce qui représente le 13% de l'aide totale.

Le Fonds d'Équipement Touristique du Pays-d'Enhaut (FET-PE)

Le FET-PE, créé en 2009 par décision des Municipalités des 3 Communes du Pays-d'Enhaut, vise à promouvoir la qualité de l'offre touristique et du bien-être des hôtes.

Géré par le comité de Pays-d'Enhaut Région, le FET-PE est financé par le versement de 40% du produit de la taxe de séjour, ce qui correspond pour l'année 2018 à une recette de CHF 552'826.32. Le capital du Fonds FET-PE s'élève à CHF 19'360.98 au 31 décembre 2018 et une réserve de CHF 950'000.00 a été provisionnée pour le projet d'agrandissement du Musée du Pays-d'Enhaut.

Les décisions 2018 d'octroi d'un soutien FET-PE à fonds perdu concernent les projets suivants :

Association Semaine de Ballons : soutien régulier au festival	CHF	50'000.00
Association Au Pays des Enfants : soutien régulier au festival	CHF	50'000.00
Gstaad Tourismus : soutien régulier à Gstaad card	CHF	20'000.00
Commune de Ch.-d'Oex : soutien achat de nouveaux passages VTT	CHF	7'603.85
Gratuité des transports publics avec abonnement de ski BDG	CHF	55'000.00
Commune de Ch.-d'Oex : soutien création parc d'apprentissage, phase II	CHF	82'215.00

Le Fonds pour l'encouragement de l'économie régionale (FER)

Le Fonds FER a été créé en 1979 par les 3 Communes du Pays-d'Enhaut. Il vise à encourager la création et le maintien d'emplois viables dans la région. Il est constitué de trois fonds communaux distincts.

Les contributions communales ont représenté CHF 17'165.00 pour l'année 2018. Cette année, 1 projet a bénéficié d'un soutien du Fonds FER, basé sur la Commune de Château-d'Oex. Le Fonds FER finance également la création de nouvelles chambres d'hôtes et leur certification ; un montant de CHF 2'342.45 a été utilisé à cet effet en 2018, dont CHF 1'157.70 pour la commune de Château-d'Oex.

Le capital du Fonds FER de Château-d'Oex s'élève à CHF 161'478.70 au 31 décembre 2018.

Pour plus d'informations : www.pays-denhaut.ch

CULTURE

La culture de la Suisse est l'ensemble des signes distinctifs qui caractérisent la société suisse. Elle englobe les traditions, les croyances, le patrimoine commun, les langues, la politique culturelle suisse, les moyens d'encouragement et de diffusion de la culture, les manifestations et lieux de culture ainsi que les arts pratiqués en Suisse ou par des Suisses.

A l'échelle du Pays-d'Enhaut, la culture, le patrimoine, l'art de vivre et les traditions sont ancrés depuis des générations dans la vie associative de notre région. A l'échelle de la vision stratégique touristique, Pays-d'Enhaut Tourisme les répertorie dans l'un des trois domaines d'activités stratégiques (DAS).

Depuis quelques années, des projets d'envergure se développent au profit de la diversification touristique et culturelle 4 saisons, tels que le centre suisse du papier découpé au Musée du Pays-d'Enhaut, Expérience Ballon à l'Espace Ballon.

Espace Ballon

Préavis No 21/2018 Demande de participation financière au crédit d'étude de la phase II du projet Expérience Ballon

Les conclusions de l'étude de faisabilité du projet Expérience Ballon (Préavis No 1/2017) font ressortir que l'Espace Ballon, sous sa forme actuelle, est condamné à survivre avec des moyens limités, soutenu par une aide publique significative. La fréquentation n'est pas satisfaisante, l'offre peine à attirer et fidéliser le public et ne répond que partiellement aux attentes du public.

Sa thématique attractive, centrale dans la communication de l'Office du tourisme, et son emplacement au cœur du village en font un élément stratégique fort de la destination de Château-d'Oex et du Pays-d'Enhaut. Il peut contribuer avec le Musée du Pays-d'Enhaut, à doter la destination de deux équipements touristiques et culturels de qualité.

La phase II sera dévolue à l'étude approfondie du modèle 3 Un Centre d'interprétation du territoire au sein de l'Office du tourisme : Le bâtiment devient un Centre de découverte du territoire comprenant l'Office du tourisme (hors bureau administratif) et le simulateur 4D. Nouveau concept également à intégrer dans la phase II est le simulateur VR.

Expérience Ballon

- une synergie avec l'un des produits phares de Château-d'Oex, du Pays-d'Enhaut : Le Ballon
- une nouvelle dynamique pour l'Espace Ballon
- une nouvelle ère pour un centre de découverte et d'interprétation du territoire
- un nouvel outil de communication performant pour l'Office du tourisme régional
- une nouvelle expérience autour du ballon (simulateur 4D, simulateur VR)
- une activité 4 saisons accessible à tous.

Cinéma

Le comité cinEden, soutenu par le précieux engagement de bénévoles-cinéphiles, s'investit depuis 2013 à la pérennisation d'un cinéma de montagne.

A la recherche de nouvelles idées, le comité s'est lancé le défi d'amener l'opéra et le théâtre au cinéma. Ainsi, vous pouvez apprécier de la comédie française et de l'opéra en direct ou en différé du Metropolitan de New York...comme si vous y étiez !

D'autres événements complètent cette programmation diversifiée : ciné-seniors, la 2^e édition des rencontres élément terre et la 1^{re} édition du festival éclats de voix en 2018.

Centre de Culture et de Loisirs du Pays-d'Enhaut (CCL)

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Alliance culturelle Obersimmental Pays-d'Enhaut, il est de coutume d'attribuer le Prix de la culture selon un tournus entre les trois régions.

Le Prix de la culture 2018 revient à une association du Pays-d'Enhaut. Ce prix a été décerné au CCL, plus particulièrement à M. Emile Cherix Président et Fondateur du CCL nouveau où depuis 2007, de nombreux spectacles sont présentés au Zénith et remportent un franc succès.

Au fil des saisons, des manifestations sont organisées par les sociétés locales dont certaines sont soutenues financièrement par la commune (don, tarif réduit pour la location des bâtiments communaux).

La municipalité exprime ses sincères remerciements aux habitants et résidents qui s'investissent tout au long de l'année à la vie associative de Château-d'Oex, La Lécherette, L'Etivaz et des Moulins.

Consciente que la culture ne fait pas partie des dépenses régaliennes d'une commune, la municipalité souhaite perdurer un soutien financier par la voie budgétaire ou de préavis, sous réserve de la décision du Conseil communal.

TOURISME

Parc naturel régional Gruyère – Pays-d'Enhaut (PNR)

Au 31 décembre 2018, l'association compte 645 membres.

Quatre **nouvelles communes** ont été acceptées lors de l'AG extraordinaire, Corbeyrier, Gruyères, Jaun et Saanen pour la partie Abländschen.

Le **conseil du Parc** a siégé à 4 reprises et le comité à 5 reprises. 79 procès-verbaux et notes de séance attestent du travail des commissions et des groupes de travail impliquant environ 180 personnes.

La **coordination du Parc** représente une équipe de 11 personnes:

MM. François Margot et Patrick Rudaz (80%), coordinateurs
M. Yves Baechler (60%), collaborateur mobilité et développement durable
M. Bruno Clément (80%), chef de projet sensibilisation et développement durable
Mme Isabelle Daccord (60%), cheffe de projet communication
Mme Marie Gallot-Lavallée (80%), cheffe de projet paysage et nature
Mme Lea Megali (80%), cheffe de projet agriculture et biodiversité
M. Florent Liardet (80%), chef de projet tourisme
Mme Sophie Overney Jaquillard (60%), assistante administrative
M. Virgile Pasquier (80%), collaborateur tourisme
Mme Caroline Rosat (70%), collaboratrice produits
M. Guy Rochat (80%), collaborateur infrastructure écologique.

La coordination a reçu 53 offres spontanées d'emploi. En fin d'année, lors du lancement de l'offre pour le (a) responsable communication, 120 dossiers de candidature ont été déposés.

Le Parc, par le biais de la **commission agricole**, est présent dans les comités des quatre associations de réseaux écologiques, il a le rôle de caissier, aide et finance les divers rapports.

Il a organisé des cours sur l'aménagement de tas de branches pour l'hermine, espèce cible des quatre périmètres.

Le Parc fait partie du *COPIL Petit-lait des Préalpes vaudoises* dont le but est de trouver des solutions pour l'épuration du petit-lait.

Il a réalisé un concours sur la qualité herbagère des prairies, dans le cadre de la journée *De l'herbe à l'assiette* qui s'est déroulée à la Landi de Château-d'Oex.

Un projet de développement régional agricole (PDRA) a été initié dans le Pays-d'Enhaut.

Une convention signée avec 17 entreprises partenaires donne lieu à la certification du **label Parc Produit** pour 103 produits.

Des vidéos ont été réalisées autour de plusieurs producteurs.

Le Parc a proposé ses produits labellisés sur plusieurs marchés (Charmey, Berne, Fribourg, Bulle, Zurich) pour un chiffre d'affaire global de CHF 9'000.00.

Le Parc assure également pour 20% le marketing et les représentations des **Produits Authentiques du Pays-d'Enhaut**.

La **commission bois** coordonne les actions de promotion de l'utilisation du bois suisse et du Parc, en particulier avec *Lignum Vaud* et *Fribourg*.

Promotion du *certificat d'origine bois suisse (COBS)* avec 15 entreprises labellisées dans les communes du Parc. Sensibilisation des professionnels du secteur bois sur la possibilité de valoriser le bois de qualité et articles sur la promotion du bois.

Différents projets sont suivis par la **commission nature**, *vergers haute tige* (549 arbres fruitiers ont été plantés depuis 2013), *relais nature* et *relais paysage*, *espèces cible*, *plantes exotiques invasives*. Divers projets ont été menés grâce à des financements complémentaires.

14 classes du Pays-d'Enhaut ont participé au ramassage des pommes inutilisées chez les privés et à leur valorisation en jus, le bénéfice de la vente a servi aux sorties des classes.

Un inventaire participatif des arbres remarquables a été lancé sur le territoire du Parc. Plus de 60 classes ont été sensibilisées à la thématique des arbres isolés via le **projet école** du Parc.

123 nids artificiels à hirondelles de fenêtre et 62 nichoirs multi-espèces à chauves-souris ont été vendus depuis 2013. Le Parc a également participé avec le *CCO-Vaud* au suivi des 6 forts militaires qui se trouvent sur son territoire et où des aménagements ont été faits par le canton pour favoriser les chauves-souris. La barrière temporaire amphibiens aux Mosses a été posée pour la deuxième fois, elle a permis de récolter 3'756 amphibiens avec la participation d'un groupe de bénévoles très motivés.

Le Parc a relayé l'inventaire sur les hérissons, réalisé par l'association *Nos voisins sauvages* qui montre que l'espèce a apparemment disparu du Pays-d'Enhaut et de l'Intyamon.

Le projet **plantes exotiques envahissantes** a permis la réalisation de deux semaines de lutte avec 81 journées de civilistes. En tout, 15 km de rive ont été traitées.

5 offices du tourisme et 15 accompagnateurs en montagne ont signé la charte d'engagement à protéger les zones de non-dérangement de la faune en hiver.

Le forum des forestiers a rassemblé une vingtaine de gardes-forestiers vaudois et fribourgeois autour de divers thèmes relatifs à la forêt.

Le projet **infrastructure écologique** a été poursuivi par le projet trames vertes financé par la fondation *MAVA*. Le résultat de la cartographie des prairies à narcisses est maintenant utilisé lors des renouvellements de contrats et des entretiens avec les agriculteurs.

Le projet *oiseaux des prairies* concernant 6 espèces d'oiseaux nichant au sol et aujourd'hui en voie de disparition en Suisse a été mené en collaboration avec *Birdlife/ASPO* et la *station ornithologique suisse*. Les relevés de terrain ont permis de définir 29 zones prioritaires pour ces oiseaux, essentiellement en estivage. 680 m de haies ont été revitalisées ; 300 m de haies ont été plantées en zone agricole et 60 m en zone à bâtir. Six chantiers biodiversité en forêt ont été réalisés.

La **commission tourisme** a réalisé un concept de marketing pour les itinéraires de randonnées.

Un concept marketing permet de couvrir l'ensemble des itinéraires du Parc.

Depuis son lancement, l'application Via des fromages a été téléchargée 2'995 fois.

Réalisation d'une vision et d'une stratégie d'accessibilité universelle pour le Parc. Une liste *Hébergement, restauration et démonstration de fabrication de fromage dans le Parc* est disponible sur le site du Parc. Un programme école à la ferme ainsi que deux offres agritourisme (accueil à la ferme) ont été valorisées dans *Parc à la carte*.

L'activité **communication** du Parc a généré des retours dans les médias (presse, radio, sites web) autant qualitatives que quantitatives avec 119 coupures de presse, 3 reportages radio et 4 télévision.

Le site web a généré 43'372 visites.

La **sensibilisation** regroupe plusieurs projets : *Parc à la carte, projet écoles, journées du Parc, le forum des jeunes, la culture* ainsi que diverses actions *nature et paysage*.

1'136 personnes dont 65 enfants ont participé à des manifestations ou activités organisées par le Parc.

Plus de 90 classes (Près de 1'700 élèves) ont participé à différents projets (arbres remarquables, oiseaux des prairies, *Wave Trophy*, néophytes, barrières à batraciens, parcours en forêt).

Le Parc était en outre le fil rouge pour l'année scolaire du CO de la Tour de Trême.

La mise en œuvre de **plans énergétiques** s'est poursuivie avec le suivi des bâtiments communaux, une étude sur le potentiel de valorisation des bio déchets, une action de promotion du changement des boilers électriques et soutien des initiatives locales pour la mobilité durable.

Le Parc génère l'engagement de nombreux **bénévoles** et civilistes qui viennent en aide sur des projets ciblés. Le partenariat avec *Volontaires Montagne* a permis d'importants chantiers de soutien à l'agriculture de montagne.

Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV)

La CITAV, sous une gouvernance unique, réunit les 9 communes des Alpes vaudoises (Aigle, Gryon, Leysin, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Rossinière, Rougemont, Château-d'Oex) et les 3 structures touristiques, dont Pays-d'Enhaut Tourisme, ainsi que les 2 organismes de développement économique, Pays-d'Enhaut Région et Aigle Région. Elle est présidée par M. Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin. Les trois communes du Pays-d'Enhaut sont représentées par leur syndic au sein du comité.

Un coordinateur régional prépare les éléments en relation avec le développement de l'offre, ainsi que ceux liés à la promotion.

La CITAV poursuit 4 buts principaux : représenter les intérêts de la région en matière de tourisme, développer l'offre touristique, assurer, en Suisse et à l'étranger, la promotion touristique de la région, assurer, par l'intermédiaire de ses organes, une information régulière auprès de l'ensemble des partenaires concernés par le tourisme régional.

Un bureau, formé des 3 axes de développement (Gryon, Villars, Les Diablerets / Aigle, Leysin, Les Mosses / Château-d'Oex, Rougemont, Rossinière) se réunit régulièrement sous la présidence de M. Jean-Marc Udriot.

Cette entité se compose des représentants des groupements de communes des trois axes des Alpes vaudoises et des deux associations de développement économique. M. Eric Grandjean, syndic, représente les intérêts du Pays-d'Enhaut au sein du bureau. La promotion touristique est assumée par les directeurs des trois axes, un représentant de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud et le chef de produits de la CITAV. Ensemble, ils établissent et gèrent les plans marketing annuels et sont responsables de la mise à jour de la stratégie marketing et promotion Alpes vaudoises. Ils entretiennent des contacts avec les différents partenaires internes/externes concernés par la promotion.

EMPD4

Les projets à figurer dans ce 4^{ème} EMPD ont été transmis à fin octobre au SPEI.

Pour la Commune de Château-d'Oex, le parc d'apprentissage 2ème phase figure dans ce dernier EMPD, qui sera en consultation dans les divers services cantonaux qui jugent la viabilité des projets. S'en suivra la consultation auprès d'une délégation ad hoc du Conseil d'Etat qui validera les mesures techniques avant transfert au Conseil d'Etat. La décision finale du Grand Conseil est prévue au printemps 2019.

Dans un même temps, des opportunités d'obtenir des fonds supplémentaires de la LPR avec un programme spécifique pour la diversification touristique existent, notamment via la motion déposée au Grand Conseil par M. Vassilis Venizelos (opération Vivaldi – changer de partition pour un tourisme 4 saisons).

Cette motion demande un programme spécifique et complémentaire aux soutiens inscrits dans la LADE en faveur des régions de montagne du canton visant à favoriser la transition vers un tourisme moins dépendant de la neige (tourisme « 4-saisons ») et la création d'un fonds spécifique permettant de soutenir des démarches locales pour développer le tourisme « 4-saisons ».

Pays-d'Enhaut Tourisme

M. Frédéric Delachaux dirige, depuis 2014, Pays-d'Enhaut Tourisme. Une gestion professionnelle, des structures claires et des collaboratrices et collaborateurs motivés nous permettent de qualifier cette année de réussie. La situation financière de l'entreprise est saine et, malgré un environnement de marché difficile, Pays-d'Enhaut Tourisme travaille efficacement et a fait ses preuves.

Outre la gestion des affaires courantes, l'année 2018 a été marquée par la préparation de la prochaine fusion de Pays-d'Enhaut Tourisme (PET) et Pays-d'Enhaut Région (PER), prévue en mars 2019.

Projet nouvel Hôtel Roc et Neige

Le projet du nouvel Hôtel Roc et Neige a permis plusieurs rencontres entre les autorités communales, les investisseurs ou leurs représentants, le bureau technique en charge du PPA, les représentants du SPEI, de Pays-d'Enhaut Région et de Pays-d'Enhaut Tourisme.

Une étude d'impact concernant la position de la centrale de chauffage à plaquettes a été demandée à Romande Energie et la visite d'une installation similaire a été organisée.

Du fait de la situation de la parcelle en zone ISOS, une rencontre avec les services cantonaux concernés a également été organisée afin d'obtenir leur aval concernant les possibilités de construire.

TRANSPORTS PUBLICS

TRAFIC REGIONAL & TCO

Télé-Château-d'Oex SA (TCO SA)

Préavis No 06/2018 « Demande de crédit pour le démantèlement du télésiège Gérignoz – Tête des Mourriaux »

Préavis No 15/2018 « Demande d'autorisation de transfert des actifs, repris par la commune de la Société Remontées Mécaniques Château-d'Oex SA (RMC SA) au patrimoine administratif »

Préavis No 16/2018 « Demande d'autorisation pour la vente du capital-actions de la Société Télé – Château-d'Oex SA »

Préavis No 17/2018 « Demande d'autorisation pour la vente des installations de remontées mécaniques de La Braye »

Le télésiège Gérignoz – Tête des Mourriaux, à l'arrêt depuis plusieurs années, a été démantelé en été 2018.

Dès 2018, la municipalité a confirmé l'arrêt du soutien annuel de CHF 350'000.00 à l'exploitation du site.

Les différents contacts avec les membres du Conseil d'administration ont été nombreux et la municipalité, malgré le fait qu'elle ne soutiendrait plus financièrement TCO, a laissé le choix à la société anonyme de continuer à chercher désormais d'autres pistes sans soutien public (communal, cantonal ou fédéral).

La municipalité a également confirmé qu'elle entendait, à terme, ne plus être actionnaire de la Société Télé-Château-d'Oex SA et que dès lors une vente des installations et bâtiments repris de la Société Remontées Mécaniques de Château-d'Oex SA (RMC SA) (Braye et Monts-Chevreuil) pouvait se discuter avec le Conseil d'administration ou d'autres acheteurs intéressés.

Le Conseil communal, à une très large majorité, a accepté les préavis qui lui ont été présentés.

Gestion et comptes 2018

Dans l'attente d'une proposition d'achat, une convention qui fixe les conditions d'exploitation du site de la Braye pour une durée déterminée, à savoir jusqu'au 30 juin 2019, a été signée en novembre 2018.

Pour rappel, lors de la reprise des actifs de RMC SA en 1999, la Commune de Château-d'Oex était devenue seule actionnaire après un assainissement et des abandons de créance très important.

Parc d'apprentissage – Etape II Jardin d'Oex Neiges

Préavis No 23/2018 Demande de crédit pour le projet de finalisation du parc d'apprentissage « Jardin d'Oex Neiges » « En Glacière »

Une partie des investissements prévus dans ce préavis n'ont pas pu se réaliser car situés sur des terrains agricoles. Le plan d'affectation réactualisé de Glacière légalisant ces travaux sera mis à l'enquête publique au début de 2019 ce qui permettra alors de finaliser les travaux prévus, à l'exception de la réalisation des places de parc supplémentaires, élément supprimé suite à un amendement du Conseil communal.

Exploitée par Télé-Château-d'Oex SA et son directeur M. Michel Bertholet, cette surface d'apprentissage a donné entière satisfaction aux hôtes, aux écoles à la montagne et à l'Ecole Suisse de Ski et Snowboard.

Cartes journalières « communes »

Statistiques des ventes pour la période choisie

Date de création du rapport: 17.04.2019 07:54:15

Export du : 01.01.2018 au 31.12.2018

Année	Mois	Cartes	Vendu	Utilisation	Montant (CHF)	Non résidents	%	Résidents	%
2018	1	62	44	71.0%	1'780.00	6	13.6%	38	86.4%
2018	2	56	41	73.2%	1'660.00	2	4.9%	39	95.1%
2018	3	62	53	85.5%	2'130.00	3	5.7%	50	94.3%
2018	4	60	53	88.3%	2'160.00	9	17.0%	44	83.0%
2018	5	62	49	79.0%	1'980.00	2	4.1%	47	95.9%
2018	6	60	54	90.0%	2'230.00	8	14.8%	46	85.2%
2018	7	62	55	88.7%	2'250.00	7	12.7%	48	87.3%
2018	8	62	44	71.0%	1'760.00	5	11.4%	39	88.6%
2018	9	60	46	76.7%	1'880.00	8	17.4%	38	82.6%
2018	10	62	50	80.7%	2'030.00	4	8.0%	46	92.0%
2018	11	60	47	78.3%	1'920.00	6	12.8%	41	87.2%
2018	12	62	45	72.6%	1'820.00	2	4.4%	43	95.6%
2018					320.00				
		730	581	79.6%	23'920.00	62	10.7%	519	89.3%

Le budget est établi sur des prévisions de ventes de 80% avec un taux de réservation de 20% provenant de résidences fiscales hors commune. Ce poste ne s'autofinance pas bien que les tarifs aient été adaptés en 2014. (Achats des cartes CHF 28'000.00).

2. FINANCES

Résultat

Le compte de fonctionnement 2018 laisse apparaître un excédent de revenus de **CHF 555'776.93**, alors que le budget prévoyait un montant de CHF 21'895.25.

Ce bon résultat provient essentiellement du chapitre 40 Impôts qui enregistre une augmentation de CHF 825'862.22, (principalement l'IRF des personnes physiques, l'IBC des personnes morales et l'impôt foncier), du chapitre 43 Taxes, émoluments, produits des ventes pour CHF 212'627.33, et du chapitre 45 pour CHF 465'190.37 (Péréquation directe, compensation de charges ASR).

Au niveau des charges, deux chapitres enregistrent des montants inférieurs au budget. Il s'agit du chapitre 31 Biens, services, marchandises pour CHF 330'702.27 (entretien des immeubles, routes et territoires, ainsi que honoraires et prestations de service), et le chapitre 32 dont les intérêts passifs sont inférieurs de CHF 211'478.56 par rapport au budget.

Si l'on fait abstraction des mouvements de réserves, des amortissements et des imputations internes, la marge d'autofinancement réalisée, à savoir l'excédent de revenus purement financier (cash flow) est de **CHF 2'882'318.21**. La capacité de financement de l'endettement (MA/EN) atteint ainsi 8.62%, ce qui la situe au dessus du taux minimal de 5.00% fixé par le Conseil communal, mais à un peu plus de la moitié de la valeur idéale de 15.00%.

La marge d'autofinancement est supérieure à la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (CHF 2'019'060.00).

Le résultat 2018 permet donc d'effectuer un virement à capital de CHF 555'776.93, ce qui porte le compte 9290 à CHF 1'410'102.50.

Attributions aux fonds de réserve

La provision pour débiteurs douteux (remises d'impôts, défalcatons municipales) passe de CHF 183'653.00 à CHF 517'684.00 au compte 9282.001. La provision totale estimée par le canton s'élève à CHF 462'663.00, le solde de CHF 55'021.00 correspond au montant total des poursuites en cours. Ce point, qui faisait l'objet d'une remarque de la fiduciaire aux comptes 2017, est ainsi réglé.

4500 Ordures ménagères	CHF 25'943.22	9280.003 Fonds ordures ménagères
4600 Egouts, épuration	CHF 134'134.06	9280.002 Fonds épuration

Ces deux comptes font partie des centres budgétaires pour lesquels une taxe affectée est prélevée, c'est-à-dire que les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique (financements spéciaux).

A noter que le pourcentage des taxes forfaitaires par rapport aux charges pour les ordures ménagères se monte à 65% et ne devrait en principe pas dépasser 60 %. Un ajustement pourrait être nécessaire au budget 2020.

En raison des revenus fiscaux plus importants en 2018, la participation à la facture sociale et à la péréquation directe nette va augmenter. Pour cette raison, une attribution à provision via les passifs transitoires pour la facture sociale (CHF 198'485.00) et pour la péréquation directe nette (CHF 536'243.00) a été effectuée.

Gestion et comptes 2018

Prélèvements aux fonds de réserve

Le montant total des prélèvements aux fonds de réserve est de CHF 600'111.39. Il se compose d'un prélèvement de CHF 215'867.34 pour les collecteurs EU de la Villa-d'Oex (préavis 13/12), d'un prélèvement de CHF 139'244.05 pour le remplacement des collecteurs EU/EC de la Petite Ray (préavis 1/14), et d'un prélèvement de CHF 245'000.00 pour la réfection des collecteurs EU/EC de l'Etambeau (préavis 7/17).

Amortissements au patrimoine financier

Un amortissement de CHF 400'000.00 a été effectué en diminution de la valeur au bilan des biens de RMC SA et TCO SA réduisant ainsi le compte 9123.003 de CHF 3'000'000.00 à CHF 2'600'000.00.

Avec la concrétisation de la vente de ces biens, le solde restant sera transféré au patrimoine administratif et amorti sur une période de 10 ans à raison de CHF 260'000.00 par année.

Comptabilisation des péréquations

Comptes	Désignation	Acompte		Acompte n et décompte n-1			
		2019	2018	2017	2016	2015	2014
7200 351 500	Facture sociale AC	2'341'663	2'193'257	2'264'777	2'069'176	1'978'147	2'318'034
7200 351 510	Facture sociale AP			75'869	162'513		
7200 451 500	Facture sociale AP		-5'982			-382'084	-435'108
	Total facture sociale	2'341'663	2'187'275	2'340'646	2'231'689	1'596'063	1'882'926
2200 352 900	Alimentation du fonds	2'250'178	2'002'105	1'998'679	1'992'943	1'877'430	1'872'485
2200 452 900	Retour du fonds	-2'202'638	-2'427'339	-2'164'712	-2'210'887	-2'141'162	-1'935'769
2200 352 910	Péréquation nette solde AP		118'226		128'295		86'966
2200 452 910	Péréquation nette solde AP			-120'354		-178'958	
	Total péréquation nette	47'540	-307'008	-286'387	-89'649	-442'690	23'682
4300 452 900	Dépenses thématiques AC	-2'257'979	-1'943'827	-1'765'400	-1'520'448	-1'942'836	-1'680'004
4300 452 910	Dépenses thématiques AP		-391'683	-355'747		-2'309	-152'712
4300 352 910	Dépenses thématiques AP				203'849	151'747	
	Total dépenses thématiques	-2'257'979	-2'335'510	-2'121'147	-1'316'599	-1'793'398	-1'832'716
6000 352 900	Réforme policière	347'557	329'329	337'698	338'394	319'978	323'078
6000 452 910	Réforme policière AP			-11'360			
6000 352 910	Réforme policière AP		4'131		12'742	8'021	27'972
	Total réforme policière	347'557	333'460	326'338	351'136	327'999	351'050
TOTAL DES PEREQUATIONS		478'781	-121'783	259'450	1'176'577	-312'026	424'942

Remarques: Les corrections des acomptes issus des décomptes définitifs de la péréquation sont comptabilisés l'année suivante.

Les investissements

En 2018, les dépenses d'investissements du patrimoine administratif se montent à CHF 3'997'152.35 alors que les recettes d'investissements se montent à CHF 993'753.75.

Gestion et comptes 2018

Les dépenses relatives au patrimoine financier sont assimilées à des placements. Dans le cadre de l'analyse financière, elles sont tout de même ajoutées aux investissements. Ainsi, les dépenses d'investissement net se montent à CHF 3'003'398.60. La marge d'autofinancement de CHF 2'882'318.21 ne permet pas de prendre en charge la totalité des dépenses d'investissement net 2018.

Les investissements bruts des 10 dernières années se montent à CHF 52'307'000.00. Ils ont été financés à hauteur de 37.03% par des recettes (subventions, participations de tiers et de collectivités, etc.). Le montant total des investissements nets est de CHF 32'936'924.00.

Le résultat 2018 fait passer la marge cumulée de la même période de 10 ans à CHF 18'657'292.00. Le ratio de degré d'autofinancement (MA/DIN) des 10 dernières années n'est que de 56.65%, ce qui est un peu faible. Les importants investissements des dernières années et la marge exceptionnelle de 2008 expliquent cette évolution.

L'endettement

Du fait que les investissements nets sont supérieurs à la marge d'autofinancement, l'excédent de dépenses provoque une légère augmentation de l'endettement net au bilan (CHF 121'080.39). Celui-ci est maintenant de CHF 33'433'120.13.

L'augmentation de la population en 2018 (27 habitants en plus) influence les montants par habitant. L'endettement net par habitant passe de CHF 9'703.00 l'an dernier à CHF 9'663.00 en 2018. L'endettement total par habitant diminue légèrement, passant de CHF 11'907.00 en 2017 à CHF 11'875.00 en 2018.

Le bilan

Le bilan de la Commune de Château-d'Oex au 31 décembre 2018 présente deux sommes égales de CHF 44'557'949.22. L'excédent de revenus de CHF 555'776.93 à l'issue de l'exercice porte le capital au 31.12.2018 à **CHF 1'410'102.50**, ce qui permet à la commune de s'éloigner d'une situation de découvert.

L'analyse de la structure du bilan permet de s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante, ce qui est largement le cas avec un taux de couverture de 223.30 %.

Le niveau des emprunts à moyen et long terme (mais y compris les ATF court terme) est supérieur aux immobilisations du patrimoine administratif de CHF 1'132'315.03.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, le remboursement financier des emprunts devrait être équivalent, et en tous les cas pas inférieur aux amortissements comptables.

Les éléments comptables sont quasiment représentatifs des éléments financiers.

Si la couverture financière des réserves est bien présente, on a par contre davantage amorti (comptablement) les immobilisations que remboursé les emprunts.

Dépassements de crédits

Le contrôle du respect des crédits accordés est du ressort de la commission de gestion. Le point de la situation des crédits d'investissement figure dans le rapport de la commission de gestion-finances.

Les dépassements de crédits au budget de fonctionnement (écarts de plus de 10% par rapport au budget) sont détaillés dans la brochure des comptes au chapitre écarts et commentaires sur les comptes.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

TERRAINS

DIVERS TERRAINS

Parcelle des Monnaires – Propriété de Gruyère Energie SA et JPF Immobilier SA, Bulle

Préavis No 08/2013 « Demande de crédit d'étude de faisabilité pour la réalisation du Centre artisanal du Pays-d'Enhaut (CAPE), à Château-d'Oex »

Suite à la mise à l'enquête publique de 2014 du plan de quartier « Au Pré de la Cible 2 » et son annulation par arrêt du 31 juillet 2017 de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, les promoteurs, après une évaluation des considérations de ce dernier, ont confirmé leur détermination de continuer à développer ce projet par l'étude d'un nouveau PPA.

L'Etambeau

Préavis No 06/2016 « Demande d'autorisation pour la vente de terrains en provenance des parcelles communales RF Nos 638 et 451, situées au lieu-dit « L'Etambeau »

Les discussions concernant la future orientation de la Fondation Praz-Soleil ne sont pas encore abouties. La parcelle prévue pour la construction du nouvel EMS pourrait éventuellement être mise sous forme de DDP à la disposition du Pôle Santé.

L'étude du projet de la Fondation Cogest'ems « le Rond Point » relatif à la construction d'un nouvel établissement psycho-social médicalisé a fait l'objet d'un concours architectural et devrait prochainement être mis à l'enquête publique. La vente du terrain devrait pouvoir se réaliser en 2019.

Centrale de chauffe à distance et projet d'un nouvel hôtel Roc et Neige

Préavis No 02/2017 « Demande de crédit – Elaboration du plan partiel d'affectation (PPA) « Pré d'Embas III » »

Suite aux discussions entreprises avec les propriétaires de l'Hôtel Roc et Neige, lesquels souhaitent construire un nouveau bâtiment de 60 chambres, nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'il existe une réelle opportunité de grouper ces deux projets sur la même parcelle. De ce fait, la réalisation du plan d'affectation est un peu plus complexe surtout que la parcelle se situe dans une zone ISOS, laquelle demande de respecter un certain nombre de critères.

En parallèle, la municipalité va entreprendre la réalisation d'un plan lié à la planification énergétique d'une partie du territoire communal, étude bénéficiant d'une subvention cantonale.

BATIMENTS

Collège de L'Etivaz

Préavis No 11/2017 « Demande de crédit pour la transformation d'une salle de classe en appartement au bâtiment communal du Collège de L'Etivaz »

Les travaux de transformation de la salle d'école en appartement ont été réalisés au début de l'année 2018. Ce nouvel appartement de 2 pièces est loué par une employée de l'administration communale.

Landi

Lors du rachat du bâtiment Landi par la commune, un prix de location spécial avait été convenu par les deux parties pour 15 ans. Ce prix, particulièrement bas, avait permis à la commune d'obtenir le bâtiment à un prix préférentiel. Cet arrangement se termine fin 2018 et un tarif de location de CHF 105.00 par m2 figure dans le budget 2019.

La municipalité a étudié en 2018 la possibilité de réaliser une extension sur la toiture plate de la laiterie. Ce projet, présenté au Conseil, pourrait se réaliser en 2019. Il permettra de laisser le Zénith à disposition du CCL, de louer une surface supplémentaire à la Landi, tout en réparant l'étanchéité du local de laiterie.

PPE La Lécherette

La Poste loue une partie du bureau de l'ancienne poste pour l'accès aux cases postales et le solde du local a été loué à l'exploitant de la yourte pour l'entreposage de matériel pendant la saison d'hiver 2018 – 2019.

4. TRAVAUX

SERVICE TECHNIQUE ET URBANISME

COMMISSION TECHNIQUE ET URBANISME

Constructions

Permis

En 2018, la municipalité a délivré les permis suivants :

	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Permis de construire avec dispense d'enquête	50	41	37	45	40
Permis de construire avec mise à l'enquête	30	27	41	53	24
Permis d'habiter ou d'utiliser suite à dispense d'enquête	56	25	32	39	33
Permis d'habiter ou d'utiliser suite à mise à l'enquête	32	26	14	26	28
Commission technique					
Nombre de séances	22	21	20	24	18
Nombre de dossiers traités	176	181	188	177	164

A relever que les dossiers traités n'aboutissent pas forcément sur une autorisation de construire.

Les levées d'oppositions et les réponses à la CDAP sont traitées directement par le service sans avoir recours à des mandats d'avocats. Cette manière de procéder participe aux économies de la commune mais augmente considérablement la charge du service.

L'entrée en vigueur de la première partie de la nouvelle LATC au 1^{er} septembre 2018 engendre de nouvelles procédures au niveau des consultations cantonales. Ces nouveautés ont impliqué plusieurs séances d'information qui ont été suivies par le collaborateur du service technique et le municipal en charge du dicastère. Cette nouvelle procédure a déjà été appliquée pour le projet de Plan d'affectation communal (ancien PGA) et le Plan d'affectation « Le Perrex ».

Urbanisme

Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises (PDR)

Plusieurs séances de travail ont été nécessaires pour finaliser ce projet qui devrait pouvoir être soumis au canton pour examen préliminaire dans le premier semestre 2019.

Plan d'affectation communal (PACom) (Ancien PGA)

Préavis No 03/2012 Demande de crédit pour l'étude de l'établissement du plan général d'affectation (PGA)

Préavis No 08/2017 Demande de crédit complémentaire - Elaboration du Plan général d'affectation (PGA)

De nombreuses séances de travail ont été nécessaires pour finaliser le dossier en vue de l'examen préliminaire prévu début 2019. Il est à relever que les modifications de la LATC ainsi que les nouvelles directives cantonales ont eu d'importantes incidences sur les planifications en cours.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ADMINISTRATION DES ECOLES

Association Scolaire Intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

Comme de coutume, les comptes de l'ASIPE se bouclent avec un montant inférieur à celui budgétisé. Une somme globale de CHF 82'838.88 sera restituée aux trois communes, soit un montant de CHF 54'196.65 pour la Commune de Château-d'Oex.

L'année 2018 fut marquée par la décision du Tribunal Fédéral d'interdire aux Etablissements scolaires de faire participer les parents au-delà du prix des repas lors d'excursions ou de camps. Cette probable augmentation des coûts de l'enveloppe de CHF 100'000.-, et estimée à CHF 5'000.- en début d'année, n'aura été que de CHF 1'521,25 grâce à une bonne maîtrise des coûts et certains revenus subsidiaires.

Pour le reste, ces bons résultats sont notamment dus aux charges de transports moins importantes que budgétisées et aux économies sur l'achat de mobilier prévu au budget de l'ASIPE et qui finalement a été englobé dans le fonctionnement de la nouvelle Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), soit à charge de Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE).

TEMPLES & CULTES

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2007, la nouvelle loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public édictent les relations entre les communes et l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud et l'Eglise catholique romaine (chapitre II, articles 21 à 24).

A l'automne 2016, décision a été prise par la Paroisse Sainte-Thérèse et la délégation intermunicipale en charge des lieux de culte de dépoussiérer la convention signée en 1973.

Réviser une convention demande autant de réflexions, de modifications d'articles, de renseignements auprès des instances cantonales et religieuses que la révision d'un règlement communal ! Le 27 novembre 2018 est signée la nouvelle convention entre l'association paroissiale catholique romaine du Pays-d'Enhaut et les communes de Rougemont, Rossinière et Château-d'Oex.

L'établissement d'une convention a également été menée avec la Paroisse réformée du Pays-d'Enhaut, signée le 18 décembre 2018.

Les deux conventions entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

6. SECURITE PUBLIQUE

ADMINISTRATION

SECURITE PUBLIQUE COMMUNALE

Police administrative

Manifestations

Le service de sécurité publique a traité 68 demandes de manifestations, allant de la simple délivrance d'un permis temporaire jusqu'à des manifestations tel que le Festival International de Ballons.

Notification des commandements de payer

Le nombre de notifications effectuées par l'assistant de sécurité publique reste stable.

<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
261	499	516	526	227	268	273	263	291	288

Travaux sur la route du Mont

Les travaux de divers services effectués depuis le passage à niveau MOB jusqu'au musée de l'Etambeau ont nécessité diverses déviations du trafic. De plus, la remise en état de cette route au niveau des Brayes a fortement perturbé le déplacement des habitants du secteur du Mont.

Amendes d'ordre et ordonnances pénales

Pour cet exercice, les amendes d'ordre et les ordonnances pénales sont en légère diminution (-2,8% par rapport à 2017), sachant que 2015 reste toujours une année « record ».

CONTROLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERSADMINISTRATIONPopulation

Recensement officiel de la population au 31 décembre 2018 selon « Statistiques Vaud »

	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	2568	2551	2577	2543	2555
Etrangers (B, C, L longue durée)	<u>872</u>	<u>857</u>	<u>900</u>	<u>890</u>	<u>905</u>
Total	3440	3408	3477	3433	3460
	=====	=====	=====	=====	=====

Evolution de la population dès 1970Commune de Château-d'OexDistrict du Pays-d'Enhaut

1970	3205		
1980	2872		
1990	3110		
1995	3111		
2000	3034	2000	4454
2005	3098	2005	4493

Région du Pays-d'EnhautDistrict Riviera - PE

2010	3214	2010	4626	2010	79'608
2011	3242	2011	4664	2011	80'210
2012	3285	2012	4747	2012	80'831
2013	3320	2013	4778	2013	81'739
2014	3440	2014	4874	2014	82'905
2015	3408	2015	4854	2015	83'813
2016	3477	2016	4915	2016	84'674
2017	3433	2017	4860	2017	85'496
2018	3460	2018	4890	2018	85'060

Nombre de mutations enregistrées

	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Arrivées ou retours :	306	342	321	359	277	363
Naissances :	36	46	37	33	26	32
Départs :	249	256	329	323	313	320
Décès :	35	42	63	47	54	50
Changements d'adresse :	203	214	231	217	219	235
Naturalisations :	6	15	3	14	8	14
Mariages :	12	11	19	9	14	13
Passage majorité civile :	39	36	32	49	23	46
Permis pour étrangers (Arrivée - Renouvellement) :	340	414	459	413	498	483
Cartes d'identité	229	203	190	194	180	192

Population en séjour

Au 31 décembre 2018, 59 personnes sont inscrites en séjour à Château-d'Oex, contre 53 personnes au recensement de 2017.

Les intéressés demeurent dans notre commune durant la semaine mais gardent leur domicile fiscal et politique dans une autre commune du pays.

INSTANCES DE SECURITESERVICE INCENDIE ET SECOURSService de Défense Incendie et de Secours du Pays-d'Enhaut (SDISPE)

Le SDISPE comprend un effectif de 82 membres, répartis comme suit : 13 officiers, 8 sous-officiers et 61 sapeurs-pompiers.

Interventions pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018

La période des Fêtes s'est écourtée par l'arrivée de la tempête Eleanor. Le SDISPE s'est retrouvé au front des intempéries soutenu par le renfort des instances de sécurité, les services communaux, les entreprises régionales et le soutien moral des autorités politiques : 1021.5 heures d'intervention, 503 km parcourus en véhicules, 61 intervenants avec le DAP pour environ 50 interventions (événements à Château-d'Oex et Rougemont).

Le matériel à peine répertorié qu'une nouvelle tempête, Evi, s'est déchainée sur le Pays-d'Enhaut. Inondations et glissements de terrain : 419 heures d'intervention, 403 km parcourus en véhicules pour environ 35 interventions (événements à Château-d'Oex, L'Etivaz et Rougemont).

A chaque nouvelle page du calendrier, le SDISPE a été alerté pour des interventions de tout niveau d'importance dont certaines ont marqué des familles damounaises.

Détail des interventions

Alarme automatique	2
Intervention feu bâtiment ECA	11
Intervention feu de broussailles ou étroubles	2
Intervention feu de forêts	2
Intervention feu de cheminée	1
Intervention ABC (DCH)	10
Intervention extra cantonale	1
Prévention objet ECA et non ECA	6
Radioprotection mesure PAAT	1
Intervention pionnier	1
Intervention sauvetage de personne et d'animaux	4
Intervention aide au portage	3
Intervention technique divers	7
Intervention éléments naturels	8
Intervention inondation par accident ou usure	5
Total	64

Total des heures d'interventions 2875

L'année 2017 répertoriait 46 interventions pour un total de 1370 heures et l'année 2016 48 interventions pour un total de 695 heures.

Activités 2018

- Exercices DAP
- Exercices DPS-ARI-ABC-secours routier
- Formation et mise en service de la nouvelle TP 2000 équipée du système d'extinction Cobra.
- Exercice interservices avec les pompiers de l'aérodrome de Gstaad Aiport
- Plans d'interventions et gestion des clés (victime du succès)
- Préventions pour les bâtiments
- Service de sécurité des manifestations
- Formation ECAFORM
- Promotions des sapeurs-pompiers
- Mise en service de ProSDIS.

Recrutement 2018

Le recrutement cantonal s'est déroulé jeudi 1^{er} novembre 2018 : campagne d'affichage, publication d'articles dans les journaux, envoi de 144 lettres aux personnes nées en 2001 ainsi qu'aux nouveaux habitants du Pays-d'Enhaut.

9 personnes se sont présentées à la soirée officielle ; 8 personnes pourraient être incorporées sous réserve de la visite médicale d'entrée obligatoire.

Véhicule

En avril 2018, réception de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud, d'un nouveau Tonne-pompe afin de remplacer celui mis en service au CR de Château-d'Oex en 1997.

COLONNE DE SECOURS DU PAYS-D'ENHAUT

Les conditions météo de l'hiver 2017-2018 ont exigé la participation de la colonne de secours afin de garantir la sécurité de la population locale, soit pour des minages préventifs en-dessus de L'Etivaz, lors de l'évacuation des vallées du fond de L'Etivaz due à un fort danger d'avalanches ou la surveillance d'un ruisseau en crue dans le village de Rougemont.

L'hiver a également été marqué par plusieurs accidents tragiques qui ont éprouvé les sauveteurs et la population.

Chiffres

Interventions	16	Formations	8
Exercices	12	Effectif	44

Collaboration

Avec la colonne de secours de Gstaad pour les exercices d'évacuation des téléphériques de Bergbahnen Destination Gstaad AG.

Avec les services d'intervention (Ambulance, Pompier, Gendarmerie, Protection civile) du Pays-d'Enhaut.

Avec la Commune de Château-d'Oex pour la création du plan d'intervention sur le déclenchement préventif des avalanches à la Corne des Brenlaires à L'Etivaz.

PROTECTION CIVILE RIVIERA PAYS-D'ENHAUT

La compagnie VI Pays-d'Enhaut, comprenant un effectif de 70 astreints, est menée de front par le Plt Catherine Pilet.

Lors de la saison d'hiver 2017-2018, la compagnie VI Pays-d'Enhaut a collaboré aux déclenchements préventifs d'avalanche de la Corne des Brenlaires à L'Etivaz ainsi qu'aux interventions dues aux intempéries (tempêtes Eleanor et Evi).

La chaleur et la sécheresse ont marqué la période estivale. La Protection civile a apporté son soutien lors de l'opération Alpa 2018, déclenchée par le canton de Vaud, ayant permis l'alimentation en eau du bétail dans certains alpages du Pays-d'Enhaut.

Elle a aussi participé à la surveillance d'une quinzaine d'habitants du Pays-d'Enhaut, qui en avait fait la demande, pendant la durée du plan canicule.

Plus d'informations : <http://www.pci-rivpde.ch/>

REMERCIEMENTS

Habiter dans l'arrière-pays vaudois a ses bons côtés. Hormis, une qualité de vie privilégiée par le cadre naturel de la région, relevons que le Pays-d'Enhaut bénéficie d'un cadre sécuritaire de proximité à en faire pâlir certains :

Sapeurs-pompiers, gendarmerie, service sanitaire, colonne de secours, protection civile, services de voirie communale et cantonale.

Tous solidaires à protéger la population, les intempéries de début d'année nous l'ont prouvé. Qu'ils soient tous vivement remerciés de leur engagement et leur professionnalisme.

7. SERVICE SOCIAL

SERVICE ADMINISTRATIF

ADMINISTRATION

Association Régionale de l'Action Sociale Aigle – Pays-d'Enhaut (ARASAPE)

En 2018, le Comité de direction de l'ARASAPE s'est principalement focalisé sur l'internalisation de la gestion du Réseau d'Accueil « Enfants Chablais » et sur des réorganisations internes.

Au Pays-d'Enhaut, l'antenne de l'agence d'assurances sociales et du Centre social régional a vu le départ de Madame Sophie Margot, Assistante sociale depuis plus de 15 ans à Château-d'Oex. Le comité profite de l'occasion pour la remercier chaleureusement pour son engagement en faveur des habitant-e-s du Pays-d'Enhaut et pour réaffirmer qu'il n'y a toujours aucune volonté de l'ARASAPE de fermer cette antenne.

Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants (ARPAJE)

Après plusieurs années de réflexions sur les besoins en accueil parascolaire, l'ARPAJE a enfin ouvert une structure d'accueil collectif pour écoliers au dernier étage du Collège Henchoz au début de l'année scolaire 2018-2019. Cette nouvelle entité baptisée « UAPE du Yéti » a tout de suite démontré son utilité et complète ainsi les trois autres types d'accueil que nous proposons déjà au Pays-d'Enhaut.

Les comptes de l'ARPAJE se soldent par un coût global inférieur de CHF 27'252,57 par rapport au budget. Toutefois, et compte tenu du capital négatif cumulé ces dernières années, aucun remboursement ne sera fait en faveur des trois communes. Au 31 décembre 2018, le capital de l'ARPAJE reste négatif à hauteur de CHF 16'752.56.

Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

L'année 2018 fut l'année de tous les changements. Alors que les tractations entre les trois principaux partenaires avançaient depuis plusieurs années, une injonction du Conseiller d'Etat en charge de la santé et de l'action sociale a obligé le Conseil de Fondation du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut ainsi que les Conseils des trois partenaires, à revoir leurs priorités.

En reprenant le flambeau des mains de Mme Martine Henchoz, le nouveau Conseil de fondation, présidé par M. Eric Fatio, Municipal et représentant des trois communes, a eu fort à faire jusqu'à la fusion effective de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut et de l'EMS Praz-Soleil au 31 décembre 2018. L'intégration du personnel du Centre médico-social du Pays-d'Enhaut sera, quant à elle, effective au 30 juin 2019.

Si le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut a toujours pu compter sur le soutien du Chef du Département de la santé et de l'action sociale, ses nouvelles directives ont naturellement passablement chamboulé les personnes en place.

L'année 2018 a vu les départs de nombreuses personnes clés dont :

- Mme Martine Henchoz, Présidente du Conseil de fondation du Pôle Santé et de l'Association de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut
- M. Philippe Randin, Vice-Président du Pôle Santé et Vice-Président du Conseil de fondation de Praz-Soleil
- M. Jacques Guignard, Directeur de l'EMS Praz-Soleil
- M. Jean-Marc Zumwald, Directeur de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut
- M. Fabrice Crognaletti, Infirmier-chef
- M. Jean-Luc Pilet, Infirmier-chef
- M. Claude Schnegg, Chef de projet du Pôle Santé.

Nous profitons de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur engagement respectif et pour avoir su poser les jalons nécessaires à la réussite de ce beau projet.

La nouvelle équipe opérationnelle, dirigée de mains de maître par Mme Pascale Castellani, met tout en œuvre pour répondre aux nombreux défis qui se présentent. Il est à rappeler que la survie des infrastructures sanitaires du Pays-d'Enhaut dépend quasiment entièrement de la réussite de ce projet.

Intégration des étrangers

La seule mesure d'intégration soutenue financièrement par les Communes du Pays-d'Enhaut est le projet de cours de français pour allophones. Sur un budget global d'environ CHF 65'000.00, la Commune de Château-d'Oex valorise la mise à disposition gratuite de 2 classes pour un montant de CHF 9'600.00 et verse, en plus, un montant de CHF 4'200.00 (CHF 1'400.00 pour Rougemont et CHF 700.00 pour Rossinière).

Même si l'on a vu un léger recul du nombre d'élèves en 2018 (7 classes au lieu des 8 classes en 2017), il est important de rappeler que cette action répond aux attentes des personnes étrangères et du bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme.

8. CONCLUSIONS

L'exercice comptable 2018 présente un excédent de revenus de CHF 555'776.93 pour un budget proche de l'équilibre, ce qui est réjouissant.

Ce bon résultat provient essentiellement de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que de l'impôt sur le bénéfice net et le capital des personnes morales.

Ceci aura naturellement une incidence sur la péréquation directe et la facture sociale. Pour cette raison, des provisions ont été constituées via les passifs transitoires.

A relever également que la politique d'économies mise en place par la municipalité depuis plusieurs années porte ses fruits, puisque l'économie réalisée dans le domaine des biens, services et marchandises s'élève à environ CHF 330'700.00 et dans le domaine des autorités et du personnel à CHF 42'700.00.

Le taux bancaire, toujours très bas, couplé à une politique de gestion de la dette proactive en consacrant un quart à un tiers de l'endettement sur du court terme a permis une économie de quelque CHF 222'600.00 par rapport au budget.

Ce bon résultat ne doit toutefois pas détourner notre attention. En effet, la marge d'autofinancement 2018 ne couvre juste pas les dépenses d'investissement nettes, ce qui contribue à augmenter légèrement (CHF 120'000.00) l'endettement de la commune.

Néanmoins, cette marge d'autofinancement supérieure à la moyenne des dix dernières années, permet de voir venir plus sereinement les investissements incontournables à venir.

Pour terminer, la municipalité tient à adresser toute sa reconnaissance aux membres du Conseil communal et aux membres de la Commission de gestion-finances pour leur travail et leur esprit constructif.

La municipalité tient également à relever l'engagement des chefs de service et de l'ensemble du personnel communal qui, avec elle, recherchent constamment des solutions pour soulager les finances communales.

En conclusion et sur la base de ce rapport, la municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal No 6/2019 du 7 mai 2019
- ouï le rapport de la commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A. D'approuver les comptes communaux 2018 tels que présentés.
- B. De donner décharge à la municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Dans l'attente de vos décisions, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 7 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Eliane Morier

Annexe :

Comptes communaux 2018.